

Editorial de l'Ouest Syndicaliste N° 489 d'Août 2005

Par Patrick Hébert, secrétaire général de l'UD CGT-FO de Loire Atlantique

"Arbeit macht frei"

C'est un peu comme si l'on avait "pisser dans un violon". On a voté clairement NON au référendum du 29 mai. Pour autant, le gouvernement poursuit sa politique comme si de rien n'était.

Pire, on a l'impression d'une fuite en avant, "tout cela durera bien autant que moi"... "Après moi, le déluge", disait Louis XV.

Dominique de Villepin ayant succédé à M. Raffarin, il a nommé les mêmes ministres pour, dès cet été, par voie d'ordonnances, accélérer la mise en œuvre de cette politique dictée par l'Union européenne. Il faut privatiser et déréglementer. Ainsi nous a-t-on annoncé cet été, entre autres choses, la privatisation des autoroutes et surtout, la création dans le secteur privé des "Contrats nouvelle embauche" (CNE) et dans le public, la création de 45 000 "contrats emploi vie scolaire".

Le CNE, en permettant de licencier pendant 2 ans sans motif, est bien sûr un coup essentiel porté au contrat à durée indéterminée, donc au code du travail.

Les "contrats emploi vie scolaire" sont des contrats de 6 mois, renouvelables 4 fois. Ils sont en quelque sorte la version aggravée des emplois jeunes de M. Jospin, qui étaient des contrats à durée indéterminée de 1 an, renouvelables 4 fois (sic !).

Comme disent les gosses : "c'est encore plus pire".

Naturellement tout cela ne peut pas se mettre en place sans quelques complicités. Bien sûr, et comme d'habitude, on retrouve la CFDT, qui se déclare prête à "une évolution du code du travail" et s'agissant des CNE, a demandé des aménagements "sans mettre à mal les plans du gouvernement".

De leur côté, les patrons applaudissent à deux mains. Mme Parisot, la Notat du MEDEF, est satisfaite. C'est bien normal puisqu'elle avait fait sa campagne électorale sur le thème : "la liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail".

En réalité, elle aurait dû dire "la liberté d'exploiter", mais ayant obtenu une première satisfaction, elle ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

Ainsi, à Jouy en Josas, l'université d'été du MEDEF se déroulera sur le thème "Ré enchanter le monde", on rêve ... Les débats auront pour intitulé "la fin du matérialisme?", mais aussi "le bonheur au travail".

C'est déjà moins drôle quand on se souvient que les nazis avaient inscrit sur le fronton des camps de concentration "*Arbeit macht frei*" (le travail rend libre).

A propos de démocratie, il faut s'inquiéter quand on lit la déclaration de François Chérèque au Comité exécutif de la CES du 14 juin :

"Il faudra dans l'avenir se poser la question du lien de la CES avec ses affiliés. Lorsque la CES décide, (...) qu'est-ce que cela signifie pour chacun d'entre nous ? Est-ce que chaque organisation peut se défaire des orientations de la CES dans son propre pays, s'opposer même à ce que veut la CES dans un débat national, au risque de créer la confusion ?

Est-ce que nous sommes une simple amicale qui se contente de bavardages (...) ou sommes nous une vraie confédération syndicale qui joue l'unité, où chacun fait siennes les décisions collectives ? Cela doit faire partie des débats de la CES dans les mois qui viennent".

Entre le MEDEF qui veut faire notre "*bonheur au travail*" et François Chérèque qui prétend nous imposer la discipline de la CES, il y a de quoi s'inquiéter. C'est pourquoi aussi, en toutes circonstances, nous devons prouver notre indépendance.

En cette rentrée, la question reste posée : comment faire aboutir nos revendications ?

Que ce soit pour les salaires, sur les retraites, sur la sécurité sociale, pour la défense de l'assurance chômage, contre les ordonnances, une journée de grève et de manifestations, qui sera, sans aucun doute, une réussite, ne sera pas suffisante.

L'expérience récente montre que les grèves "saute-mouton" ne permettent pas non plus de gagner. Alors, comment gagner ?

Chacun doit se poser sérieusement la question.